



Déclaration liminaire Sgen-CFDT au CSAD des Hautes-Alpes du 8 février 2023 :

Nous voici réuni.e.s en ce début d'année 2023 pour installer le CSA départemental issu des résultats des élections professionnelles de décembre dernier.

Encore trop peu de personnels ont pris part aux scrutins pour désigner leurs représentants à ces dernières élections professionnelles. Nous l'avons déjà dit au niveau national et le redisons ici, nombre d'agents ont été découragés par les modalités de vote voire empêchés par des dysfonctionnements, mais cela n'explique pas en totalité une si faible participation. Trop nombreux sont aussi celles et ceux qui n'ont pas vu l'intérêt de voter pour des instances jugées peu utiles pratiquement ou tout simplement méconnues.

Il nous appartient donc de faire de cette instance départementale un lieu de travail et d'échange efficace, au bénéfice des personnels et du service public d'éducation dans notre territoire.

Examiner les projets d'organisation de la rentrée scolaire dans le 1<sup>er</sup> et second degré c'est observer des données et des mesures envisagées mais c'est aussi les discuter et les remettre en question. Autrement dit, examiner c'est débattre, en disposant de toutes les informations utiles à ces échanges, donner notre avis et pouvoir être entendu.e.s sur certaines des mesures proposées.

Les représentant.e.s du Sgen-CFDT s'engagent avec pragmatisme et conviction dans cette instance et attendent des débats riches et contradictoires.

Mais avant même l'installation de ce comité nous sommes alerté.e.s sur des dysfonctionnements. En effet alors que nous n'avons pas été destinataires de nouveaux documents depuis notre première convocation, nous sommes informé.e.s par des collègues de modifications ou de nouvelles situations impactant le projet de carte scolaire dans le département. Alors que nous attendions de notre administration départementale respect et transparence nous déplorons ce mode de fonctionnement qui n'est pas conforme au fonctionnement que nous souhaitons.

Merci de votre attention.

Questions diverses CSAD janvier 2023 :

**1<sup>er</sup> degré :**

-Elections des représentant.e.s des personnels au comité médical départemental en formation plénière ?

-EPU Charges : ouverture provisoire non pérennisée ? Effectifs ?

Fusion = économies de postes ? Maintien postes TRS et brigades ? Poste direction au mouvement ? Ou à profil ?

-Ouverture à La Freissinouse : quels locaux ? Si actuels plus aucun espace disponible

-Coordonnateur Queyras : appel à candidatures ?

-Postes spécialisés : Mise en place UEEA, place et rôle des PEP. Lien avec le plan Autisme. « Récupération » du poste sur les moyens du 05 ?

Suppression poste URAPEDA : Quelles aides pour les élèves malentendants ?

Création à l'IEM ? Quels critères ?

Suppression poste ERDC : quelles réponses pour les équipes ? Externalisation vers les EMA (équipes mobiles d'appui) ?

Demande CR dernier comité de suivi de l'école inclusive.

-Postes UP2A : personnels débordés, déplacements trop fréquents. Impression de saupoudrage et de non-réponse aux besoins. Manque poste circo Gap-Embrun Avenir du « poste » de Porte Colombe à Gap (suite grève de la faim du Maire)

-Gestion des remplacements : contractuel.le.s et brigades départementales. Critères de choix...Conditions de travail des brigades. Renouvellement CDD après le 26 février ? Déplacement de brigades pour placer des stagiaires (5 semaines), impact sur les personnels et les élèves.

-Problèmes de diffusion des informations administratives vers les PE : CAPPEI par VAE (non diffusé en octobre), dispositif passerelle BA 947 1 du 7 novembre, rupture conventionnelle BA 951 du 5 décembre...

-Frais de déplacement : pour les personnels itinérants délais très importants de remboursement en 2022 .

Non-indexation sur le prix du carburant. Mesures académiques non adaptées à notre département (communes limitrophes, régularité des transports publics...)

-Animations pédagogiques à L'Argentière la Bessée pour des enseignants du bassin gapençais. Aberration écologique, déplacement du ou des formateurs.

### **Collèges :**

-Conséquences de la suppression technologie en 6ème

-Intervention de PE en 6ème ? Quelle organisation ?

-création ULIS collèges envisagée ? Où ? (BA du 23 janvier).

-Etat des travaux dans les collèges : Laragne, Le Centre, Serres en particulier

Questions déjà posées au CTSD 14 octobre dernier ou prévues mais non posées par manque de temps :

-nomination du ou de la référent.e direction d'école ? (décret 2022-724 du 28 avril 2022)

-Suite des évaluations d'écoles, de collèges.

-Mise en place du CNR dans le 05. Regret des RP de ne pas avoir été invités le 28 novembre dernier lors de la présentation avec le Recteur, les maires...

-Recherche contractuel.le.s psy-EN EDA suite départs en retraite.

-proposition pour compléter la décharge de direction à l'EPU de Chorges.

